



AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE

REVUE DE PRESSE

2017

SOMMAIRE

Le Service Administratif Intercommunal	3
Le Service Informatique Intercommunal	3
Le Service Technique Intercommunal	5
Le Service d'Urbanisme Intercommunal.....	15
Le Service Voirie et Réseaux Intercommunal	17

Le Service Administratif Intercommunal

- La République des Pyrénées – 23/10/2017

MOURENX

Être placier, cela s'apprend



Ce type de journée doit permettre de mieux former les placiers. © CELINE WIEDEJKA

Le service commerce de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) organisait, en présence de l'Union des producteurs fermiers du Béarn, une journée d'information à l'attention des placiers des marchés, des élus municipaux et de toutes autres personnes responsables des marchés des communes des Pyrénées Atlantiques (comme, par exemple, certaines polices municipales). Au final, 17 communes du département étaient représentées par une cinquantaine de personnes.

Une journée animée par Monique Rubin, présidente de la Fédération nationale des marchés de France, aux côtés de Christian Lechit, de la CCLO, de Jean-Emmanuel Constantin, représen-

tant des producteurs, et de membres de l'APGL (Agence publique de gestion locale, qui intervient sur toutes les questions d'occupation du domaine public).

Bien connaître la réglementation

L'un des objectifs de l'événement est d'essayer de professionnaliser la fonction de placier car « certains ne sont pas forcément formés » et ne connaissent pas le règlement. La journée est ainsi l'occasion de fournir ou d'actualiser ces connaissances et d'évoquer la jurisprudence. L'enjeu est aussi le maintien des marchés et le développement de ce type de vente.

Habituellement payante, la journée de formation a été entièrement prise en charge par la CCLO.

Le Service Informatique Intercommunal

- Agence du Numérique 64 (www.numerique64.fr)

Une rencontre annuelle appréciée

Publié en Actualité

80 personnes réunies à Hélioparc pour l'annuelle Déclic 2017

Mercredi 7 juin 2017



Le réseau national d'échanges d'informations entre structures d'aide informatique Déclic, a tenu sa rencontre annuelle à Pau dans la technopole Hélioparc.

Introduite par **Nicolas Patriarche** et **Michel Cassou**, respectivement présidents de l'Agence du Numérique et de l'Agence publique de Gestion Locale (organisateur), et étalée sur deux jours, cette rencontre a été l'occasion de poursuivre de visu des travaux qui se prolongent toute l'année à distance via des sessions en visio. C'est ainsi lorsque l'on cherche à mutualiser des compétences réparties sur tout le territoire hexagonal : de Lille à Vallauris, de La Rochelle au Rhône, en passant par l'Ardèche, la Vendée, Toulouse ou la Bretagne... et tous les autres !



Les organisatrices en plein travail



Les organisateurs au travail

• Caisse des dépôts – 24/07/2017

Les drones, nouveau couteau suisse des collectivités pour l'information géographique

Publié le 24/07/2017 Pierre-Marie Langlois / EVS

Numerique - Communication

Dans le monde des collectivités, le drone avait fait son apparition il y a quelques années comme un outil avantageux de promotion touristique. Aujourd'hui, de plus en plus de structures publiques se forment à l'usage de ces engins pour, outre le marketing territorial, appuyer leurs travaux en matière d'urbanisme, de prévention des risques, ou encore de gestion du patrimoine. Loin d'être une dépense somptuaire, le drone peut même générer des économies.

Survols en avion, hélicoptère, ballon... Autant d'opérations coûteuses, mais parfois indispensables, que l'usage d'un drone permet d'éviter de plus en plus souvent. RTE et la SNCF en font l'expérience pour la maintenance de leurs réseaux. Dans le sillage du PETR du pays de Guingamp qui, dès 2013, avait acquis un drone de qualité professionnelle pour la bagatelle de 18.000 euros, c'est au tour des structures de mutualisation informatique départementales de se tourner vers le nouvel outil.

Au forum Déclic qui leur était consacré, début juin à Pau, un atelier était spécialement dédié à l'intérêt d'acquiescer un tel objet volant. L'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées Atlantiques a, par exemple, déjà développé de nombreux usages à partir d'un drone semi-professionnel, d'une valeur d'environ 2.000 euros. Deux agents sont en charge de son pilotage. Pour les structures qui en font l'acquisition, le drone est un instrument efficace pour motiver les équipes - et susciter leur créativité.

Car les usages, eux, sont presque infinis. "Les idées viennent à mesure que l'on échange avec les élus", rapporte Emmanuel Vivé, directeur général de l'Adico dans l'Oise, qui vient de faire l'acquisition d'un appareil. "Un maire qui doit monter au clocher de l'église quatre fois par an pour mesurer son affaissement, a immédiatement vu l'économie de temps qu'un drone pourrait lui procurer. Un bailleur social nous a aussi contactés pour inspecter ses gouttières."

Dans les Alpes-Maritimes, le Sictiam a fait appel à une société de drones pour modéliser une falaise, dont on souhaitait mieux prévoir les éboulements. L'engin volant trouve son utilité jusque dans les cimetières, quand il s'agit de cartographier et informatiser la gestion des sépultures.

Tant dans le cas de l'APGL que de l'Adico, les drones et leur pilote sont mis à disposition des communes adhérentes, pour une indemnité à la demi-journée oscillant entre 180 et 250 euros. Une solution de mutualisation qui permet de mettre ce support d'innovation à portée de tous les territoires. L'enjeu essentiel de l'usage du drone se situe pourtant en aval du survol : il s'agit de traiter et valoriser un grand nombre de données collectées, pour transformer les prises de vue en informations utiles à tous. L'adoption du drone dans les territoires ne se fera donc pas sans besoin d'expertise.

• La République des Pyrénées – 22/09/2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES

Cap sur le développement économique

Plusieurs délibérations votées ce jeudi soir concernaient le développement économique du territoire.

D'un ordre du jour plutôt technique, et qui a connu un long échange sur l'opportunité ou non de conventionner avec l'APGL (Agence publique de gestion locale) pour l'instruction des dossiers dans le domaine de l'urbanisme, retenons notamment les décisions en matière économique.

Preuve en effet que les élus du Béarn des Gaves souhaitent structurer et développer cette compétence, la chargée de mission économique Stéphanie Philippe, qui a porté le projet de La Station à Sauveterre, bascule sur un contrat à durée indéterminée (CDI). De quoi lui permettre de s'inscrire dans la durée pour travailler au développement économique du Béarn des Gaves et à l'accueil de nouvelles entreprises.

Très haut débit

À ce titre, le déploiement de la fibre optique apparaît comme un élément supplémentaire pour l'attractivité du territoire. Le vice-président Grégory Nexon a ainsi présenté les contours du syndicat mixte ouvert (SMO) qui aura pour mission de déployer le très haut débit dans



Jean Labour avec les occupants de La Station, à Sauveterre, vitrine du développement économique que la CC Béarn des Gaves entend cultiver © ARCHIVES JEAN-JACQUES TROUHI

les Pyrénées-Atlantiques. Rappelons que, comme nous l'indiquait le président du conseil départemental Jean-Jacques Lasserre en mai, il s'agit d'un

investissement évalué à 310 millions d'euros pour arriver d'ici cinq ans à 90 % du territoire basco-béarnais. Les intercommunalités du département sont



Quatre nouveaux camions bennes pour les déchets

Le conseil communautaire a acté ce jeudi soir l'acquisition de quatre camions bennes pour le ramassage des ordures : deux de 19 tonnes et deux de 12 tonnes. C'est la société Parot, concessionnaire de la marque Iveco à Bayonne, qui a emporté le morceau en étant plus compétitive que Renault et Mercedes. Avec la reprise des quatre camions de 7,5 tonnes, qui cumulaient les problèmes depuis trois ans, la communauté aura à déboursier la somme de 380 600 euros HT. Un emprunt sera effectué et les banques sont actuellement consultées. Les camions seront livrés au printemps. Leur achat s'inscrit dans la volonté de la communauté de communes du Béarn des Gaves de mettre en place la redevance incitative (on paye en fonction du volume de déchets, ceci afin d'encourager le tri). Ce sera sur le secteur de Sauveterre d'abord puis de Salies à l'horizon 2020.

invitées à adhérer au futur syndicat mixte pour accompagner ce mouvement qui bénéficiera aussi de subsides de l'État, voire de la Région et de l'Europe. Pour le Béarn des Gaves, Grégory Nexon a évoqué lui aussi une ambition de 90 % de couverture mais n'exclut pas un peu plus si la concurrence entre opérateurs permet de faire baisser les prix. Les élus ont en tout cas effectué un premier pas en approuvant ce jeudi soir la naissance de ce syndicat mixte.

Contrat de ruralité

Autre décision qui aura elle aussi une résonance économique, la perspective de conclure avec l'État un contrat de ruralité. Le président Jean Labour aura à signer le document prochainement avec le préfet.

Ledit contrat, véritable pendant du contrat de ville pour le milieu rural, permettra d'accompagner ou soutenir les communes pour des investissements ciblés dans des domaines comme le numérique, la transition écologique, la revitalisation, l'accès aux services ou encore la cohésion sociale. Certes, comme l'ont relevé certains maires, tous les projets ne pourront être éligibles. Pour autant, le contrat permettra à plusieurs projets du Béarn des Gaves de bénéficier de fonds de l'État.

ÉRIC NORMAND | e.normand@pyrenees.com

Le Service Technique Intercommunal

- La République des Pyrénées – 11/09/2017

Aressy : une école entièrement rénovée et fonctionnelle



Le presbytère accueillera la garderie

Les bâtiments de l'école, ont depuis le mois de juin, subi de nombreuses réhabilitations.

Une nouvelle garderie sera installée au rez-de-chaussée du presbytère, totalement rénové. Le préau a été fermé et rénové, avec de grandes baies vitrées pour en faire une salle d'activités. **La cuisine et la cantine ont été agrandies pour pouvoir assurer tous les repas en un seul service.**

Une mise aux normes, ainsi que des travaux d'isolation, de peinture, de chauffage... de tous les locaux, et en particulier les sanitaires, au bénéfice des petits de la maternelle, ont été réalisés. Enfin la jonction de la cour de récréation avec la cour du presbytère a permis d'avoir une aire de jeux et de récréation beaucoup plus importante. Bien que pas tout à fait terminés, tous ces travaux n'ont en rien entaché la rentrée scolaire. Par contre d'ici quelques semaines, les professeurs des écoles et leurs élèves bénéficieront de locaux parfaitement adaptés, fonctionnels et agréables à vivre.

- La République des Pyrénées – 20/09/2017

Salies-de-Béarn: un gros chantier à l'école La Fontaine



A l'école La Fontaine, les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire 2018-2019.

« Les enfants auront l'impression d'être dans une autre école ! » Cette remarque, faite lors de la réunion de chantier montre à quel point le changement sera profond.

L'école La Fontaine est en plein travaux. « Nous sommes dans les temps, les démolitions sont terminées, la charpente est en pleine réfection par l'entreprise Casabonne et les tuiles prêtes à être posées. Les poutres de l'étage sont en cours de sondage (Buchage) pour estimer leur état et éventuellement procéder au remplacement des plus fragilisées par le temps. Les anciens appartements de fonctions situés aux extrémités de l'ouvrage recevront les escaliers de déserte des étages. Un ascenseur extérieur est également prévu avec des coursives donnant accès aux différentes classes (côté cour intérieure) et les enduits extérieurs seront repris à l'identique pour conserver le cachet de l'imposant bâtiment » précise Gilles Médevielle, directeur des services techniques à la mairie de Salies.

Le calendrier est respecté

Depuis Jules Ferry, jamais l'école n'avait connu de travaux de cette ampleur. En effet le long bâtiment dont la façade s'étend sur presque toute la longueur de la place du Temple fut construit en 1890.

« C'est à notre connaissance le plus gros chantier jamais réalisé depuis sa construction. Des travaux entièrement validés par Les Bâtiments de France puisque l'école est classée en zone site patrimonial remarquable, ajoute Gilles Médevielle. Enfin, outre l'aspect esthétique, l'opération permettra également d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments, le confort en hiver comme en été et de diminuer les consommations d'énergie.

La seconde phase se poursuivra avec les corps d'état du second œuvre dont l'isolation thermique, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place des cloisons de distribution, des travaux de mise en place des différents réseaux eau, chauffage et électricité etc.

La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire de 2018/2019.

• La République des Pyrénées – 27/09/2017

Aramits : l'heureuse métamorphose de la mairie



Au côté d'Étienne Serna, Daniel Lourtau, ancien maire d'Aramits (au centre), a coupé le cordon protocolaire.

Repensée de fond en comble et davantage accessible, la nouvelle maison commune valorise le centre du village.

Les amples façades fraîchement repeintes de la mairie ne pouvaient laisser indifférent l'œil du passant, et encore moins celui des administrés. Depuis la chaleureuse inauguration de samedi, ils savent qu'elle abrite désormais une lumineuse salle du conseil municipal, facilement accessible et joutée de toilettes pour personnes à mobilité réduite.

Sur l'emplacement de l'ancienne crèche ont été aménagés le secrétariat, le large bureau du maire, garant de la confidentialité nécessaire et décoré par d'anciennes photos du village, ainsi qu'une salle de réunion destinée notamment aux associations.

Les archives au 1er étage

« Le rez-de-chaussée accueille à lui seul toutes ces installations. L'ancienne salle du conseil située au premier étage abritera bientôt les archives », précise Étienne Serna, maire d'Aramits, en guidant au cœur de locaux flambant neufs un long cortège de visiteurs en tête duquel figuraient, aux côtés des élus de la vallée, Jean-Claude Coste et Marie-Lyse Gaston, conseillers départementaux, ou encore Daniel Lacrampe, président de la communauté de communes du Haut-Béarn.

Baignée de soleil, la cour de Centre de Pays allait ensuite servir de cadre à une série de discours ouverte par le premier édile. « Le bâtiment que nous inaugurons en ce beau samedi est celui de tous les villageois », a souligné Étienne Serna avant de rappeler que la première délibération concernant la rénovation du site remontait à 2005, alors que Daniel Lourtau était maire. Depuis, toutes les démarches ont visé à privilégier l'accessibilité d'un lieu voué à offrir au plus grand nombre des services de proximité. D'un coût de 386 281 euros HT, le chantier a reçu les aides de l'État (130 000 €) et du conseil départemental (126 000 €).

Le maire d'Aramits a également tenu à exprimer sa gratitude à Emmanuel Deleure, architecte à la Maison des communes, aux diverses entreprises, à Jean-Noël et Jean-Marc, les employés communaux, à Maïté, Pierrette et Denise, pour la part qu'elles ont prise dans l'organisation de la journée.

« Tout est heureux dans cette maison et le bureau du maire est aussi beau que celui d'un sous-préfet ! » Le compliment du député Jean Lassalle était teinté du même humour que celui avec lequel il avait évoqué auparavant ses attachements avec de nombreux habitants d'Aramits.

Dernière prise de parole, celle de Geneviève Bergé, qui représentait Jean-Jacques Lasserre, président du conseil départemental. Elle a félicité tout le monde tout en insistant sur le plaisir qu'elle éprouvait à retrouver Aramits.

• La République des Pyrénées – 02/10/2017

SUS

Un nouveau préau flambant neuf pour l'école communale

Malgré une météo peu généreuse en cette fin septembre, les Sussois et élus locaux sont venus en masse pour assister à l'inauguration du nouveau préau de l'école communale. Ce dernier, bien plus grand que son prédécesseur, a accueilli ce samedi matin une foule attentive aux dires de Marie-France Lassalle, maire de la commune. Après avoir découpé le ruban inaugurant officiellement le préau, aux côtés d'élus et d'enfants, elle ne ne manque pas de rappeler tout l'historique de ce lieu si cher aux Sussois. Les élus locaux, se prêtant volontiers au jeu du micro, n'ont pas hésité pas à souligner que ce préau est on ne peut plus impor-

tant pour le bien être des enfants, ces « poumons de nos villages ». Leurs cris de joie pourront s'exprimer en toutes saisons, bien à l'abri. Enfin, l'investissement de l'enseignant et des ses élèves se devait d'être souligné. En effet,

durant un certain laps de temps de l'année scolaire passée, ces derniers se sont retrouvés avec une cours de récréation bien plus petite qu'habituellement. Nul doute que la nouvelle, accolée au préau, ravira petits... et grands ! Le ruban a été coupé sous le regard bienveillant des élus locaux... et des enfants sussois !



Les enfants très fiers d'inaugurer leur nouveau préau avec la maire Marie-France Lassalle © www.usa.fr

• La République des Pyrénées – 04/10/2017

NAVARREX

Des travaux prévus sur la voirie

Un programme de travaux de voirie et d'accessibilité a été voté au conseil municipal.

Lors du dernier conseil municipal, il a été question de travaux. Notamment de la voirie car après différentes analyses il a été proposé le programme définitif de 2017 correspondant à divers travaux sur la commune pour un montant total TTC de 27 714 €, auquel s'ajoutent des travaux d'amélioration Poudrière pour un montant de 6340 € TTC.

Une précision complémentaire sera demandée concernant la rue des Remparts pour le gainage et l'enfouissement des réseaux électriques sur cette zone.

Début du chantier au gîte de l'école
Après réception de ce complément d'information travaux, le conseil municipal confirme ce programme 2017 et sollicite une subvention auprès du conseil départemental pour le programme éligible voirie 2017. Par



Le conseil municipal s'est prononcé sur le programme définitif de travaux qui concernent la commune. © JOURNAL DU PAYS

ailleurs le conseil municipal confirme son accord pour les devis de l'entreprise Lafitte.

Le conseil municipal a aussi confirmé le programme d'accessibilité Ad'ap 2017 concernant le gîte de l'école pour un montant de travaux HT de 13 994 € avec la variante concernant les sanitaires.

Après avoir pris connaissance

du détail technique de l'Agence publique de gestion locale, le conseil municipal décide de lancer une consultation pour les travaux auprès des entreprises concer-

UNE RÉCEPTION POUR LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

nées par le chantier. Le cahier des charges sera établi par la commission des travaux du conseil municipal avec réponse à l'offre au 15 octobre prochain et début de chantier début novembre pour livraison date maximale au 28 février 2018.

Le maire, Jean Baucou, a rappelé des informations concernant la rentrée scolaire 2017/2018, notamment en termes d'effectifs : 81 élèves à l'école élémentaire et 40 à l'école maternelle.

Le conseil municipal prend connaissance du concours des maisons fleuries 2017. Les lauréats ont été désignés. Une réception sera organisée courant octobre pour les remercier de leur participation.

En fin de séance a été lue une lettre ouverte transmise par un syndicat ouvrier du département et après prise de connaissance de la demande, huit conseillers municipaux de Navarrenx ont signé une pétition contre un parking à péage à l'hôpital de Pau. Cette pétition sera transmise au responsable dudit syndicat.

• La République des Pyrénées – 16/10/2017



BUZY

La nouvelle mairie inaugurée

La mairie de Buzy a été inaugurée ce samedi devant de nombreux Buzéens, par Fernand Martin le maire entouré de la sous-préfète d'Oloron-Sainte-Marie Nathalie Gay-Sabourdy, trois sénateurs (Frédérique Espagnac, Denise Saint-Pe et Max Brisson) le député

Jean Lassalle, le conseiller régional Marc Oxibar et le président de la CCVO Jean-Paul Cazaubon. Tous ont félicité le maire et son conseil municipal pour cette belle réalisation. La journée s'est terminée par le verre de l'amitié. © LORNE MOUËT

• La République des Pyrénées – 16/10/2017

LUSSAGNET-LUSSON

Une salle des fêtes flambant neuve



Michel Charitre (vice-président de la Communauté de communes du Nord-Est Béarn), Charles Pélanne (conseiller départemental), David Habib (député), Michel Gourrou (directeur de cabinet du préfet), Michel Laborde (maire), Alain Sanz (président de l'Association des maires des P-A), des membres du conseil municipal et des enfants de la commune ont inauguré le nouveau bâtiment. © ANNE MOULIER

Habitants et élus ont participé en nombre à l'inauguration du nouveau bâtiment.

La France des villages vit encore. Des citoyens attachés à leur commune l'ont démontré ce samedi 14 octobre à Lussagnet-Lusson. Il s'agissait d'inaugurer la nouvelle salle des fêtes, un de ces lieux conçus pour le partage, pour que la vie ensemble soit festive, culturelle ou politique.

Construire plutôt que réhabiliter
Un public nombreux était présent et le soleil réchauffait agréablement la manifestation. Le maire, Michel Laborde, dans une allocution détaillée, a rappelé la genèse du projet et les péripéties inhérentes à sa mise en œuvre. L'ancienne salle des fêtes, construite dans les années 70, symboliquement à cheval sur la limite des deux territoires historiques de Lussagnet et de Lusson, ne répondait plus aux nouvel-

les normes de sécurité. Des fonds publics ont donc dû être engagés pour y remédier. La réhabilitation valant presque aussi cher qu'une construction neuve, il fallut se résoudre à bâtir. Pour quelques mètres, c'est désormais à Lusson que le point de rencontre de la communauté villageoise se tiendra, diront les taquins... C'est l'architecte, Marc Pagès, de l'Agence publique de gestion locale (APGL), qui a été le maître d'œuvre du bâtiment. Dix entreprises ont assumé

les lots bâtiment (Pehau, Versailles, Castan, Miroiterie du Gave, APICS, Clèdes, Samisol, Pierre Carrelage, Froid Pyrénéen et Aduriz) et deux ont assuré les travaux extérieurs (Santamaria et Laffitte). L'édile a remercié les différents intervenants de ce chantier dont les services de la maison des Communes ou du Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (Sdepa), Enedis et les membres de la commission travaux de la commune ainsi que la secrétaire de mairie.

Le premier magistrat, après s'être interrogé sur le devenir de l'ancienne salle, s'est justement inquiété sur les possibilités à venir de telles réalisations : « L'Etat serre les boulons, le Département aussi ; la réserve parlementaire est supprimée, la Taxe d'Habitation devrait être bientôt remplacée par une compensation dont le niveau et la persistance ne sont pas garantis ». Quid de l'avenir des communes ? « Après le mariage forcé des Régions, le mariage forcé des intercommunalités, y aura-t-il un mariage forcé des communes ? ». Fort heureusement, conclut-il, « cette salle des fêtes, si elle doit, un jour, entrer dans la corbeille de la mariée, sera, à coup sûr, non décalisable ».

Ce sont ces derniers thèmes que les orateurs successifs, avec la faconde propre à chacun, déclineront tour à tour. Il était ensuite grand temps de partager le verre de l'amitié et les petits fours qui clôturèrent cette inauguration.

ZOOM

Une salle de 280 m² séparable en deux espaces

Le bâtiment de 20 m de long propose une salle de 280 m², séparable en deux grâce à une cloison mobile, avec salle de réchauffe, vestiaires, salles de vaisselle et de stockage. Le financement (467 640 € HT), a été assuré par les fonds propres de la commune (148 491 €), un emprunt (140 000 €) et les aides du conseil départemental (Contrat de Territoire de l'ancienne communauté de communes) pour 105 000 €, de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 62 149 € et de la défunte Réserve parlementaire pour 12 000 €. La location est possible pour les particuliers ainsi que pour les associations locales. La capacité d'accueil est de 223 personnes, en configuration « banquet ».

• La République des Pyrénées – 16/10/2017

PRÉCHACQ-NAVARRENNX

L'église rénovée a reçu sa bénédiction



Des habits neufs pour l'église du XIX^e siècle. © JÉRÉMIE LECROQUE



La cérémonie de bénédiction de l'édifice a réuni samedi de nombreux villageois et personnalités. © JÉRÉMIE LECROQUE

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés entre décembre 2016 et juin 2017 sur l'église Sainte-Marie-Madeleine.

L'église de Préchacq-Navarrenx a fait le plein samedi à l'occasion de la cérémonie d'inauguration et de bénédiction de l'édifice religieux suite aux travaux de rénovation. De nombreux villageois ont participé à l'événement aux côtés de plusieurs personnalités. Le maire Florent Laborde a ainsi accueilli Mgr Marc Aillet, évêque du diocèse, la sous-préfète d'Oloron Nathalie Gay-Sabourdy, le vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine Bernard Uthurry, et la conseillère départementale Nadine Lambert. L'abbé Ludovic de Lander, responsable de la paroisse Saint-François-Xavier, et l'abbé Jean Casanave étaient également présents.

Une église « récente »
Si elle n'a été édifiée qu'à la fin du XIX^e siècle, l'église Sainte-Marie-Madeleine n'était pas le

premier édifice religieux à voir le jour sur la commune. Avant elle, une première église se trouvait à l'extrémité du village, à côté de la maison Larroudé. En très mauvais état, il n'était plus possible de l'entretenir. Le conseil municipal de l'époque décida donc de construire une nouvelle église. En 1897, la famille Lanusse se proposa d'offrir gracieusement une parcelle de terrain, à charge pour la commune de construire l'église, le presbytère et son jardin, ainsi que le chemin de ronde. Cette église a donc été bâtie au centre du village.

Mais les outrages du temps sont passés par là, et le conseil municipal actuel a décidé de

ZOOM

Les artisans des travaux

Six entreprises ont participé à la rénovation de l'église : Etxe Berri d'Ordiarp pour le gros œuvre ; Puntous de Géronce pour la charpente ; Ruiz de Géronce pour la menuiserie ; Loustau de Lagor pour la plâtrerie ; Salami-tou de Navarrenx pour l'électricité ; et Navarro de Bidos pour la peinture. L'artiste Gérard Laberthe est intervenu pour la rénovation du chemin de croix et celle des statues à l'intérieur de l'édifice religieux.

réaliser d'importants travaux de rénovation. Elle a, pour cela, fait appel à l'Agence publique de gestion locale (AGPL) des Pyrénées-Atlantiques, où le dossier a d'abord été suivi par Serge de Coninck puis par Hervé Maurel.

Un coût de 160 000 euros
Le budget total de l'opération s'est élevé à 160 000 euros HT : 150 000 euros pour les travaux intérieurs et 10 000 euros pour les travaux extérieurs. Pour le financement, le conseil départemental et l'Etat sont chacun intervenus à hauteur de 35 %.

Le conseil régional n'a en revanche pu accorder de subvention, car l'église n'est pas un monument classé. L'ancien

LES BÉNÉVOLES REMERCIÉS PAR LE MAIRE POUR LEUR PRÉCIEUSE AIDE

sénateur Jean-Jacques Lasserre a pour sa part accordé une aide de 8 000 euros pris sur sa réserve parlementaire.

Démarrés à la mi-décembre 2016, les travaux se sont achevés en juin 2017. Privés d'église pendant plus de six mois, les habitants du village ont pu compter sur leurs plus proches voisins de Préchacq-Josbaig et Dognen qui ont mis leurs églises à disposition.

Samedi, le maire Florent Laborde n'a pas omis de citer et remercier les équipes de bénévoles, dont l'aide a été précieuse : « Ils ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur enthousiasme pour parvenir au résultat que vous voyez ce soir. »

Une aide très appréciée pour le déménagement du mobilier de l'église, les travaux d'ébénisterie, le nettoyage des cuivres, l'encaustiquage ou encore l'aménagement de l'édifice.

• La République des Pyrénées – 17/10/2017

PONSON-DESSUS

L'église fêtée par les villageois



Le nombreux public devant l'église de Ponson-Dessus rénovée. © ROLAND BONNEAU

C'est à l'occasion des fêtes de la Saint-Laurent que le premier office religieux s'est déroulé dans l'église rénovée.

Les fêtes de la Saint-Laurent ont été l'occasion, après 6 mois de rénovation des toitures et des extérieurs, de célébrer le premier office religieux dans l'église du village.

C'est en présence d'une assemblée nombreuse, que la messe a été célébrée par l'abbé Miqueu, animée par la chorale paroissiale, le tout sous un soleil radieux. Après le dépôt de gerbe par les conscrits, Camille, Amaïa,

Alex et Lise, la minute de silence et « La Marseillaise » chantée par les enfants et la population, le maire, Jean-Claude Lalanne, a profité de la nombreuse assistance pour remercier l'ensemble des artisans qui ont participé à la rénovation de l'église. Notamment l'entreprise Lacabanne de charpente-maçonnerie pour les travaux à l'identique des tourelles restaurées en briquets, le clocher en ardoise ainsi que tous les crépis extérieurs. Il a également salué la mémoire de Bernard Lacabanne décédé en septembre 2016 et l'engagement de sa fille Charlotte, son frère Philippe et son gendre Jérôme qui peuvent être fiers du travail accompli.

Le maire a remercié également tous les élus présents : député, conseillère départementale, maires et leurs représentants, les pompiers de Pontacq et l'ancienne députée Nathalie Chabanne pour son soutien et son intervention sur le projet de financement de l'église.

Prochain chantier en 2018

La cérémonie terminée, tout le monde s'est retrouvé au foyer pour l'apéritif offert par le comité des fêtes des 2 Ponson et la mairie. Le rendez-vous est pris pour l'apéritif 2018 à la mairie et à la salle de convivialité de Ponson-Debat-Pouts entièrement réhabilitées.

• La République des Pyrénées – 17/10/2017

LA PHOTO DU JOUR



ARUDY

La médiathèque emménage

La bibliothèque est désormais une médiathèque. La réhabilitation du lieu s'est en effet achevée après onze mois de travaux. La bibliothèque sera donc fermée du 24 octobre au 7 novembre inclus. Le temps d'installer les collections dans les nouveaux locaux. Les habitués sont invités à s'approvisionner en lecture pour occuper ce laps de temps. L'ouverture de

la médiathèque aura lieu le 8 novembre à 10 h, l'occasion pour les impatients de découvrir l'endroit, qui laisse en évidence le travail des anciens tailleurs de pierre. Ghislaine la bibliothécaire et quelques bénévoles seront fin prêts à accueillir les lecteurs, dans une surface augmentée, des espaces dédiés et un nouveau décor. © LUMEL MOORE

• La République des Pyrénées – 24/10/2017

AUBIN

Escalade : une tour de 15 mètres en projet

La structure artificielle d'escalade des Montagnards aubinois est victime de son succès : un agrandissement est dans les cartons et devrait prochainement voir le jour.

La 31^e assemblée générale des Montagnards aubinois a été l'occasion de faire le point sur la section escalade en présence de plusieurs élus et responsables locaux⁽¹⁾.

Depuis deux ans, cette section refuse des inscriptions car elle est limitée par la surface de grimpe de la structure artificielle d'escalade (SAE). Un projet d'agrandissement de la structure, avec la construction d'une tour de 14-15 m, est en attente. Il sera financé à 25-30 % par la municipalité, et est en attente de l'octroi d'un financement de la part de la communauté de communes et du Département.

Lieu du challenge « D. Lamarque »
L'école d'escalade accueille des jeunes de 7 à 14 ans, répartis sur le mardi soir et le mercredi, et des adolescents et des adultes le vendredi soir. La SAE d'Aubin est aussi très fréquentée par des organismes et des associations comme l'IMP de l'hôpital des Pyrénées, le foyer Saint-Vincent, l'UNSS, les sports adaptés, le centre de loisirs de Serres-Castet, les Lézards de Lescar, le stage multi-activité organisé par la commu-



De gauche à droite : Christian Hantute, Jean-Louis Aranjó, Thibault Gaffet, René Marsan, Francis Ferrère, Corinne Arette Hourquet, Jean Barus. © VINCENT SPOUR

nauté de communes des Luys en Béarn ou l'Arimoc (Association régionale des infirmes moteurs d'origine cérébrale) de Morlaàs.

De plus, chaque année en avril, la salle d'Aubin est le lieu de rencontre et d'épreuves d'escalade pour de nombreux clubs du département dans le cadre du challenge interclubs « Daniel Lamarque ».

Francis Ferrère, président des Montagnards aubinois, a rappelé qu'il s'agissait du 4^e club du département en nombre de licenciés, avec 190 adhérents et plusieurs sections : randonnée, escalade, VTT en montagne, ski alpinisme.

Le bilan financier a attesté du rayonnement et de la très bonne santé du club.

⁽¹⁾ Étaient notamment présents à l'assemblée : Jean Barus (vice-président de la communauté de communes des Luys en Béarn en charge des sports), Jean-Louis Aranjó (président du comité départemental 64 de la Fédération française montagne esca-

lade), René Marsan (responsable du pôle escalade de la FFME), Thibault Gaffet (secrétaire général du CD 64 de la FFME), Jean-Louis Castetbielh (maire d'Aubin) et Philippe Seidi (1^{er} adjoint).

ZOOM

Michel Bidot président d'honneur

Francis Ferrère a remercié le président d'honneur sortant Gaston Dubosc (excusé) et Michel Bidot (secrétaire adjoint et encadrant à l'escalade) pour leurs services. Ce dernier sera désormais président d'honneur. Le nouveau bureau, composé d'anciens et nouveaux membres, est le suivant : Francis Ferrère (président), Corinne Arette Hourquet (secrétaire), Christian Hantute (trésorier), Mélanie Debladis (initiatrice escalade et membre du comité directeur 64 de la FFME), Xavier Bleyss et Julien Lanusse (en charge de l'EPI et de l'école d'escalade), Michel Fernandez (responsable VTT), Manuel Delheure (en charge du suivi de la SAE et des sorties en milieu naturel), Jean-Marc Poueylaud (en charge du site des Montagnards aubinois et des sorties en milieu naturel), Christine Acquier (correspondante presse). Ce bureau a été élu à l'unanimité.

• La République des Pyrénées – 25/10/2017

TARSACQ

La mairie rénovée a été inaugurée

Faisant suite aux travaux effectués à l'école et aux espaces environnants, la mairie a été entièrement rénovée. Son inauguration ce 21 octobre a été l'occasion pour les élus d'évoquer les difficultés des groupes industriels locaux.

À l'occasion de l'inauguration de la mairie, Maïté Mirassou maire de la commune de Tarsacq, ses adjoints et conseillers ont accueilli Gilbert Payet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, Jacques Cassiau-Haurie, président de la communauté de communes Lacq-Orthez, David Habib, député, Georges Labazée ancien sénateur, et Yves Salanave-Péhé conseiller départemental, ainsi que des élus et acteurs du tissu associatif local.

Le traditionnel ruban aux couleurs de la République a été coupé par le préfet puis Maïté Mirassou a invité l'ensemble des participants à visiter les locaux, du hall d'entrée, aux bureaux, jusqu'à la salle du conseil et des mariages, installée dans l'ancienne grange.

L'édifice était devenu vétuste

Les participants ont ensuite rejoint la salle polyvalente. Maïté

ZOOM

Un projet à plus de 296 000 €

Le coût total de ce projet s'élève à 296 435 €, répartis ainsi : État 78 295 €, CCLO 20 000 €, réserve parlementaire 15 000 €, fonds de concours 69 500 €, autofinancement 113 640 €.



Maïté Mirassou, maire de Tarsacq, était bien entourée pour l'inauguration. ©GROSELYNE HARSOUET-FITTES



La mairie rénovée. ©GROSELYNE HARSOUET-FITTES

Mirassou y a rappelé l'histoire de la mairie : « c'est en 1870 que la municipalité a entrepris la construction de la mairie suivant des prescriptions préfectorales très précises : le bâtiment a été réalisé avec du sable du Gave de Pau et recouvert d'ardoises sonores provenant de Lourdes ou de St-Pé... Mais après avoir bénéficié de différentes améliorations, l'édifice était devenu vétuste, et ne répondait plus aux besoins de la commune ». Puis elle a remercié l'ensemble des acteurs (bénévoles, élus, financeurs et professionnels) ayant participé à l'aboutissement du projet.

Différentes personnalités sont ensuite intervenues. Tout d'abord, le conseiller départemental Yves Salanave-Péhé a évoqué la situation douloureuse des salariés de l'entreprise Yara confrontés à la non reprise de leur entreprise. « Nous restons à leur côté et nous ne les lâcherons pas », a-t-il déclaré. Concernant la mairie de Tarsacq, il a relevé la qualité des travaux et la « restauration réussie couplant modernité et respect de l'architecture ».

Le préfet invite à l'union

Jacques Cassiau-Haurie a quant à lui souligné l'expansion de la commune qui est passée en 30 ans de 200 à 500 habitants. Il a également insisté sur la nécessaire reprise économique, et salué le dynamisme d'un territoire sur lequel de nombreux petits entrepreneurs s'investissent et contribuent à donner un

nouvel élan à l'économie.

Quant au député David Habib, il s'est déclaré déterminé à lutter contre la désaffection des grands groupes industriels. « Allons-nous accepter ce déclin sans réagir ? Notre territoire contient des perspectives d'évolution, hydrocarbures, matériaux composites... Un complexe industriel doit être conservé ici », a-t-il déclaré.

Enfin, le nouveau préfet Gilbert Payet a conclu l'ensemble des discours en saluant l'engagement des élus en matière de développement économique sur l'ensemble du département et en invitant les différents acteurs de ce développement à s'unir : « même sur un bâtiment solide, quand une brique est enlevée, c'est l'ensemble qui est fragilisé. Nous devons rester unis pour trouver ensemble des solutions aux crises industrielles locales ».

• La République des Pyrénées – 14/11/2017

BOSDARROS

Une salle polyvalente originale

La salle polyvalente de Bosdarros se distingue des autres salles communales des environs par ses formes courbes donnant l'aspect vu d'en haut, d'une coque de bateau retournée sur le sol.

Les formes harmonieuses de la salle polyvalente résultent de la structure même de l'édifice constitué de poteaux et poutres en lamellé-collé, sur lesquels la couverture en toile est arrimée et tendue.

Construite en 1989, la salle a subi au cours du temps les sollicitations climatiques et d'usage et devait être adaptée aux récentes normes, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Dès 2012, le maire Jean-Pierre Lannes et son conseil municipal ont donc décidé, concomitamment aux travaux réalisés à l'école et à la crèche, de lancer une étude de faisabilité avec différentes options chiffrées : démolition-reconstruction, reconstruction-agrandissement ou rénovation à l'identique.

Un système de leds moins gourmand

Après concertation et réflexion, la rénovation avec quelques aménagements a donc été décidée.

Le montant global des travaux réalisés en 2016 s'est élevé à 728,952 €.

Dans les grandes lignes, ceux-ci ont consisté :

- à remplacer la toile polyester,
- construire des murs en extrémités de salle,



Pour les extérieurs, le parking permettant un accès facile et le réseau pluvial ont été refaits. ©JEAN-MARIE ESTOUP

- poser des bardages translucides afin d'apporter plus de lumière.

Sur le plan électrique, un système de leds moins gourmand et plus lumineux a été installé.

Il faut souligner que le bâtiment situé devant la salle est déjà équipé d'une grande surface de panneaux photovoltaïques.

Par ailleurs, les jeunes de la commune ont aussi participé dans le cadre des ateliers jeunes à l'embellissement de leur salle en peignant les murs extérieurs du bâtiment jouxtant la salle.

Rappelons qu'à Bosdarros, les jeunes de 15 à 17 ans consacrent chacun une vingtaine d'heures chaque année, pour des travaux d'intérêt collectif. Ceux-ci sont encadrés par Fernand Clément et Henri Senders.

La salle rénovée, le maire et son conseil municipal ont donc eu plaisir à procéder à l'inauguration de ces nouvelles installa-

tions en présence du préfet Gilbert Payet, du député David Habib et de nombreuses personnalités.

Dans son discours inaugural, Jean-Pierre Lannes a rappelé que la salle polyvalente est un lieu de rencontres tant sportives avec une quinzaine d'équipes

évoluant à un haut niveau, que culturelles pour de nombreuses manifestations comme dernièrement les Artistes au village.

Après avoir retracé l'historique des travaux, le premier magistrat a remercié tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la réalisation de la salle.



Inauguration en présence du préfet et de nombreux élus. ©JEAN-MARIE ESTOUP

• La République des Pyrénées – 16/11/2017

LEDEUX

La salle des fêtes a été rénovée



Les personnalités ont participé au coupage du ruban par les enfants de la commune. Cet équipement fait la fierté du village. ©BERNARD MAUBERT

La salle des fêtes rebaptisée pour l'occasion salle multi-activité a été rénovée. Pour un coût de plus de 500 000 €.

Les Lédeuxois et Lédeuxoises sont venus nombreux pour la cérémonie au monument aux morts (*voir zoom*) suivie de l'inauguration de la salle des fêtes refaite à neuf. Les personnalités ont participé au coupage

du ruban par les enfants de la commune. Le maire Berard Aurisset a d'abord remercié « Daniel Lacrampe et la communauté de communes, la sous-préfète Nathalie Gay-Sabourdy et Jean-Jacques Lasserre, qui ont voté une aide exceptionnelle pour acheter les bungalows de l'école afin qu'elle puisse continuer à fonctionner normalement. Nous inaugurons aujourd'hui notre salle des fêtes rebaptisée pour

l'occasion salle multi-activité ». Il a ensuite rappelé l'historique du bâtiment : « En juin 1965, M. Abadie, directeur général des ponts et chaussées, propose à son ami Henri Couture, maire de Ledoux, un financement pour la construction d'un foyer rural. La construction de la salle est lancée ; elle accueillera la mairie, un vestiaire pour le club de foot. Inaugurée en 1969, on l'appelle foyer des jeunes et diverses activités y sont pratiquées : majorettes, musique, théâtre et cinéma ».

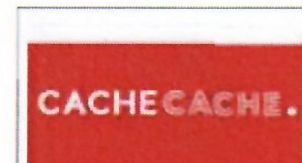
76 000 € du Département, 18 000 € de réserve parlementaire, 25 000 € par la communauté de communes d'Oloron).

« Malheureusement, la rénovation de l'étage ne pourra pas se faire puisque nous devons nous concentrer sur la reconstruction du groupe scolaire suite à l'incendie de novembre 2016 », a précisé Bernard Aurisset.

Le sénateur Max Brisson, Nathalie Gay-Sabourdy et Daniel Lacrampe ont ensuite renouvelé leur soutien au maire pour les mois qui vont suivre. L'inauguration, achevée par un vin d'honneur et un buffet, a accueilli environ 250 personnes.

Une salle de classe jusqu'en 1985

Elle servira également de salle de classe jusqu'en 1985, date de la construction du groupe scolaire. Menacé de fermeture si des travaux n'étaient pas réalisés, le bâtiment fait donc l'objet d'une réhabilitation décidée par l'équipe municipale pour un coût de 554 164 euros. Le projet a été financé par emprunt et aides (116 904 € de l'Etat,



🔍 ZOOM

Le nom d'un ancien Poilu inscrit au Monument aux morts

La cérémonie du 99^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale a dévoilé l'inscription au Monument aux morts d'un « Poilu » de la commune. Jean-Baptiste Soular, mort à 20 ans au combat et qui repose en ce moment à la nécropole de Pont-Aven. Les enfants de la classe de Marie-Paule Pedouan ont chanté l'Hymne européen et la Marseillaise. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, dont le maire Bernard Aurisset, la sous-préfète Nathalie Gay-Sabourdy, le sénateur Max Brisson, le général Peyrefitte, Bernard Uthurry et Marc Oxibar, conseillers régionaux, Anne Barbet, conseillère départementale, Daniel Lacrampe, président de la CCHB, les maires d'Estos, Verdets, Poey, Saucède, Goes...

• La République des Pyrénées – 22/11/2017

AREN

DEUX LOGEMENTS SOCIAUX RÉHABILITÉS AU VILLAGE

Le chantier sera inauguré ce samedi 25 novembre.

Ce samedi 25 novembre, le conseil municipal d'Aren inaugurerait le chantier exemplaire de l'ancienne école transformée en logements, avec les parties prenantes de ce projet élus régionaux, territoriaux, artisans. La réhabilitation des deux logements sociaux (un T4 et un T3) a pu être réalisée grâce au dispositif « Reno'Aqt », qui est un outil initié par la région Nouvelle Aquitaine visant à accompagner le territoire dans la mise en œuvre des politiques liées à la transition énergétique.

Le chantier qui a été lancé consiste en une totale réhabilitation : « on a seulement gardé les murs et la toiture » commente David Mirande, maire d'Aren. Ainsi,

l'isolation intérieure, les menuiseries, la réalisation des pièces au sein des appartements ont été entièrement effectuées.

De tels travaux de réhabilitation sont en quelque sorte une coutume dans ce village de la vallée de Josbaig. Que ce soit sur des initiatives municipales ou sur des privées, les projets se multiplient. « Qui dit logements, dit vie dans le bourg, reprend l'édile. Pour l'instant nous ne manquons pas de logement, mais il faut savoir prévoir une éventuelle vacance des logements. Il faut savoir anticiper ce genre de souci ». A noter que le projet qui sera inauguré samedi correspond parfaitement aux préconisations de l'architecte des bâtiments de France, dans un village soumis à de telles obligations

• La République des Pyrénées – 24/11/2017

LESCUN

Des travaux au camping du Lauzard

Le chantier débutera en partie cet hiver pour une réouverture en juin 2018.

Les travaux du camping municipal de Lescun vont débuter prochainement. Le camping et le gîte sont fermés depuis fin septembre pour des travaux. La modernisation du camping du Lauzard est un projet de longue date et le conseil municipal - lors de sa dernière réunion - a voté à l'unanimité la décision de solliciter la Caisse d'Épargne pour un prêt de 250 000€ sur 10 ans.

Procéder au désamiantage

Cet emprunt va conforter le plan de financement du projet qui se monte à 950 000 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, du Département et de la Région. La commune a déjà abondé l'an passé le budget annexe de 250 000 € en prévision de ces travaux, et prévoit la même somme en 2018. Avant de démolir les sanitaires, il faut d'abord procéder au désamiantage, et un dossier doit être déposé auprès des services de la préfecture dès la signature



Le bâtiment des sanitaires (au premier plan) va être totalement reconstruit. ©D1

🔍 ZOOM

La modernisation du camping devenue indispensable

Créé il y a plus de 30 ans, cet équipement municipal composé d'un camping de 57 emplacements et d'un gîte de 25 lits a vieilli et depuis plusieurs années, sa modernisation est évoquée. Les importants travaux qui vont se dérouler cet hiver concernent au rez-de-chaussée du gîte, le réaménagement complet de la cuisine et la création d'une annexe qui accueillera l'accueil et une salle de repos et de détente pour les utilisateurs du site. A l'extérieur, ce sont les sanitaires vieillissants qui vont être totalement démolis pour une reconstruction neuve qui intégrera des toilettes et douches en plus grand nombre, et remises aux normes d'accessibilité. Sont prévus également un local « bébé » et les locaux techniques nécessaires. L'équipement devrait rouvrir au public début juin 2018.

de la commande. Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres simplifié et l'entreprise Carrey d'Arudy a été retenue à l'unanimité.

Ces démarches pour le désamiantage vont retarder le démarrage des travaux. Le maire, Pierre-Félix Cauhapé, précise que le calendrier va être modifié pour commencer par les travaux en intérieur du gîte, qui pourrait être prêt en juin, et faire les sanitaires au printemps pour être opérationnels fin juillet. Cette situation obligerait d'équiper de sanitaires provisoires le camping pour le début de la saison.

Le Noël des enfants

Autre point abordé lors de ce conseil municipal, le tarif des pacades pour les ânes de plus en plus nombreux dans les estives communales. Il est retenu pour les ânes locaux 10 € et 25€ pour les ânes venant de l'extérieur, dès cette année 2017.

Enfin le maire informe que le Noël des enfants se prépare, la commune a abondé une dotation pour que les 17 enfants de la commune recensés reçoivent un cadeau.

• LADEPECHE.fr – 29/11/2017 – Commune de PONTACQ

Conseil municipal : l'école publique s'appelle désormais école Simone-Veil

Le conseil municipal, réuni le 21 novembre, a approuvé les dossiers de demandes d'autorisation de travaux concernant le projet de mise en accessibilité de l'école primaire et de l'église de Pontacq dans le cadre de l'Ad'AP, grâce à l'assistance technique et administrative du service technique intercommunal de l'agence publique de gestion locale.

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont engagés dans le cadre d'un marché de commande groupée par le SMEAVO pour le compte de plusieurs communes. Le montant prévisionnel prévu pour Pontacq s'élève à 59.538,80 €, sans compter des travaux complémentaires de faible ampleur. La commune s'engage à rembourser le SMEAVO pour les dépenses engagées pour le compte de la commune.

L'étude des travaux de mise en place d'horloges pour coupures de l'éclairage public a été confiée au Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques pour un montant de 23.384,44 €.

L'école publique, qui n'a jamais eu de dénomination particulière, portera le nom d'école Simone-Veil.

• La République des Pyrénées – 01/12/2017

AREN

Les deux logements sociaux énergétiques inaugurés

La création de ces deux habitations a visiblement suscité un bel intérêt au village.

Les deux logements sociaux « énergétiques » ont été inaugurés sur la commune, le samedi 25 novembre en fin de matinée.

Une importante délégation d'élus avait fait le déplacement, représentant sénat, conseil régional, conseil départemental, communauté des communes, mairie d'Aren. Nathalie Gay-Sabourdy, sous-préfète d'Oloron Sainte-Marie, était également présente et a eu l'honneur de couper le ruban inaugural. En préambule, le maire David Mirande a adressé ses remerciements à tous les intervenants du projet qu'ils soient financiers



La sous-préfète Nathalie Gay Sabourdy a inauguré les deux logements. © FABRICE BORDOMCZYK

(institutionnels) ou techniques (architecte, artisans et Soliha Pyrénées-Béarn-Bigorre qui a accompagné la commune dans la mise en place du projet), mais également à son adjoint Gilbert Hondareite, « véritable cheville ouvrière du projet ».

Un coût de 250 000 €

Bernard Uthurry a quant à lui tenu à souligner que la région Nouvelle-Aquitaine, dont est issu le dispositif Reno'Aqt dont l'action a rendu possible la concrétisation du chantier, « s'intéressait à l'accompagnement de la vie au sein des villages ».

« Cela passera inévitablement par la réhabilitation énergétique des habitations. De telles réalisations doivent permettre de bonifier les efforts de revitalisations de nos zones rurales », a-t-il ainsi souligné.

Pour mémoire, rappelons que les deux logements sociaux (avec possibilité d'en construire un troisième), un T4 et un T3, ont eu un coût de 250 000 €, financé par des subventions à hauteur de 94 000 €, un emprunt communal de 108 000 € sur 15 ans, le solde étant financé en autofinancement par la mairie d'Aren.

« DE TELLES RÉALISATIONS DOIVENT PERMETTRE DE BONIFIER LES EFFORTS DE REVITALISATION DE NOS ZONES RURALES »
BERNARD UTHURRY, VICE-PRÉSIDENT DE NOUVELLE-AQUITAINE

• SUDOUEST.fr – 11/12/2017 – Commune d'ARCANGUES

Une maison de santé à l'étude

A LA UNE / ARCANGUES / Publié le 11/12/2017 à 3h43 par Belxa.

Le Conseil municipal d'Arcangues s'est réuni jeudi 7 décembre, afin de délibérer sur des questions liées aux finances publiques et aux affaires générales de la commune. En début de réunion, les élus ont observé le silence afin d'honorer la mémoire du maire de Saint-Jean-de-Luz, Peyuco Duhart.

Le maire, Philippe Echeverria, a ensuite rappelé à l'assemblée qu'afin de mettre en œuvre un projet de construction d'une maison médicale (projet approuvé lors de la délibération du 16 octobre 2017), il proposerait de confier à l'Agence publique de gestion locale une mission d'assistance technique et administrative.

Située sur l'îlot du trinquet

Une convention sera signée en amont. Elle organisera la mise à disposition du service technique municipal d'Arcangues durant 410 demi-journées pour la construction de la future maison médicale qui sera située sur l'îlot du trinquet. La délibération a été votée à l'unanimité (comme les autres). Les autres points votés concernaient la gestion du personnel. Un plan de formation mutualisé sur le territoire basque du département des Pyrénées-Atlantiques a été adopté, ce qui permettra au CNFPT (1) d'organiser des formations.

Concernant le personnel communal toujours, le maire a proposé d'adopter les nouveaux textes instituant les différentes primes et indemnités dévolues aux agents municipaux, quels que soient leurs grades et échelons. Les crédits suffisants ont été prévus au budget municipal.

Le dernier point voté concernait l'intercommunalité et l'approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, créée le 4 février dernier, au sein de la Communauté d'Agglomération Pays basque.

(1) Centre national de la fonction publique territoriale.

- **La République des Pyrénées – 18/12/2017**

Pontiacq-Viellepinte : le groupe scolaire du Palay inauguré



Le coupé du ruban par les enfants et les élus.

24 après sa première rentrée, le groupe scolaire s'agrandit et se modernise.

La réalisation du projet de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire du Palay a été le fruit de plusieurs événements importants. Au début des années 90, la survie des écoles communales des villages était menacée à cause des effectifs devenus trop faibles. **En 1991, les maires font le pari de réunir tous les élèves au sein d'une seule et même école.** Le 9 janvier 1991, c'est le début du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire). L'année suivante, le chantier du groupe scolaire du Palay débute et en septembre 1993, la première rentrée a lieu, à Pontiacq-Viellepinte.

Une nouvelle aile à l'école

Dorénavant, les enfants des communes de Bentayou-Sérée, Casteide-Doat, Castéra-Loubix, Labatut-Figuières, Lamayou, Maure et Pontiacq-Viellepinte allaient investir les trois classes, dans un ensemble de 450 m². Le bassin de vie compte alors 850 habitants. Puis, en 2013, le village de Monségur les rejoint. Plus récemment, en 2014, Ponson-Debat-Pouts et Ponson-Dessus intègrent le Sivos, le tout représente un total d'environ 1 500 citoyens. **L'inspection académique valide la démarche de passer à cinq classes, en construisant 260 m² supplémentaires et le 9 décembre dernier ce fut l'inauguration.**

Julien Lacaze, président du Sivos et maire de Lamayou, a détaillé les travaux réalisés pour la rentrée 2017. Une nouvelle aile a été rajoutée au bâtiment existant, ceci pour les petits de maternelle, avec deux salles de classe, une pièce de repos et des sanitaires. Un local de rangement est dorénavant présent, servant notamment aux équipements sportifs.

Ce projet a permis aussi la rénovation des anciens bâtiments et s'inscrit dans la modernité et le développement durable. Afin de respecter les nouvelles normes de sécurisation des établissements scolaires, l'ouverture du portillon d'entrée est commandée à distance avec un système audio-vidéo. **L'ancien chauffage au gaz a été remplacé par une chaufferie bois, placée dans un local indépendant qu'il a fallu également bâtir.**

Une cour toute neuve

Les extérieurs de l'école ont aussi été modifiés. **Un préau de 140 m², sur le devant l'école, va prochainement être recouvert par des panneaux photovoltaïques organiques.** Cet investissement a été réalisé dans le cadre du projet territoire à énergie positive pour la croissance verte et pensé, à l'origine, par les élus de la Communauté des communes Vic-Montaner, (devenue Adour-Madiran).

De plus, la cour de récréation a été totalement refaite. Elle est dorénavant mise aux normes avec un accès handicapé. Une deuxième cour a été réalisée pour les enfants de maternelle. Le groupe scolaire est actuellement dirigé par Séverine Haudebourg, entourée d'Audrey Cossou-Jouandet, Audrey Coustet, Stéphanie Daries, Vincent Lupiac, Laetitia Vautrin et Lydia Vicente. **L'ensemble compte 50 élèves de maternelle et 56 en élémentaire.**

À cette occasion, plusieurs personnalités se sont exprimées devant un public nombreux : Julien Lacaze, président du Sivos et maire de Lamayou a passé la parole à Michel Gouriou, directeur du cabinet du préfet, puis Isabelle Lahore et Thierry Carrère, conseillers départementaux, Christiane Marsan, adjointe au directeur académique des services de l'éducation nationale, Frédéric Ré, président de la communauté des communes Adour Madiran, Jean Caubios, maire de Pontiacq-Viellepinte et Séverine Haudebourg, directrice du groupe scolaire.

- La République des Pyrénées – 19/12/2017

ARUDY

La bibliothèque n'est plus, place à la « médiathèque »



Vue partielle de la « nouvelle » médiathèque d'Arudy. © ANTONIN MOUL

Depuis samedi dernier et son inauguration, la bibliothèque municipale a officiellement changé de dimension et de nom pour devenir une médiathèque.

La restauration, la conception et la mise aux normes de la bibliothèque municipale font l'unanimité. Un chiffre vient résumer l'ampleur de la transformation : la superficie des lieux a quasiment été multipliée par trois, passant de 90 m² au sol... à 240 m² ! La responsable de ce qu'il convient de nommer à présent « médiathèque », Ghislaine Capot, ne boude pas son plaisir, elle qui gère près de 1 200 inscrits.

Samedi, une centaine de personnes étaient au rendez-vous de l'inauguration du nouveau bâtiment. Le maire d'Arudy, Claude Aussant, avait convié de nom-

breux élus locaux et régionaux, ainsi que les principaux artisans qui ont œuvré au projet.

Dans son discours, l'édile a rappelé le coût des travaux qui s'élève à 669 897 euros TTC, dont 509 849 € de subventions et un reste à charge de 160 048 € pour la municipalité. L'ensemble se veut moderne, spacieux, lumineux et fonctionnel. Une attention particulière a été portée à l'isolation phonique et à l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Faire ressortir le marbre d'Arudy

L'architecte larunsois Albert Lagueyte a piloté le projet pour le compte de l'Agence publique de gestion locale – sise à Pau – qui, en qualité de syndicat mixte, est gérée par les collectivités. La restauration n'a pas été une mince affaire. Il a fallu mettre les sols au même niveau (jusqu'à 40 cm à combler) et débarrasser les piliers et les arches des couches de plâtre

DES TRAVAUX À HAUTEUR DE 670 000 €, DONT PLUS DE 500 000 € PROVIENNENT DE SUBVENTIONS.

qui les recouvraient, pour rendre apparent le marbre d'Arudy dans lequel ils sont faits. Le rendu esthétique est remarquable. Une dizaine d'entreprises ont œuvré aux travaux, le gros revenant à l'entreprise Casadebaig de Laruns.

La morphologie de la nouvelle médiathèque municipale forme un U qui cerne le socle de la mairie. Jean-François Sibers, ancien responsable à la direction régionale des affaires culturelles (Drac), a parfaitement souligné cet aspect en reprenant Victor Hugo : « La médiathèque embrasse la mairie comme on embrasse un enfant. » Pour mieux souligner ici que le culturel et l'administratif sont liés au plus près.

- La République des Pyrénées – 21/12/2017

SALIES-DE-BÉARN

Les élèves en visite dans leur future école

Ce mardi, un groupe de CP, accompagné par leur institutrice, a visité le chantier de l'école publique La Fontaine. Avec tout un tas de questions à poser.



Les enfants ont étonné tout le monde par le feu nourri de leurs questions. © VINCE LAURELLE

La curiosité est loin d'être un vilain défaut et les adultes n'ont pas eu un répit au jeu des questions-réponses. Invités par la mairie et guidés par le maire en personne, l'architecte Aurélien Petchot – lui-même ancien élève de l'école La Fontaine et dont le père fut un des instituteurs – et Gilles Médevielle, directeur des services techniques, les enfants n'ont eu de cesse de s'interroger à voix haute sur de multiples sujets : charpente, menuiseries, salles de classe, bibliothèque, galerie de distribution, ascenseur, sans oublier les différents corps de métiers intervenant dans la reprise totale de ce bâtiment datant de Jules Ferry (voir notre édition de septembre).

L'édifice, dont la façade s'étend sur presque toute la longueur de la place du Temple, aura nécessi-

té un travail colossal puisque seuls les murs porteurs et les façades (reprises à l'identique) ont été conservés. Il s'agit du plus gros chantier engagé depuis la construction de l'école en 1890.

« Les poutres de bois ont été remplacées par des IPN et le plancher de l'étage est coulé, expose Aurélien Petchot. Les galeries de distribution des classes – de 60 m² chacune conformément aux normes – sont en place, tout comme l'ossature qui recevra l'ascenseur. L'étage est desservi par deux escaliers enca-

drant le bâtiment. Un bâtiment qui comportera également des bureaux, une bibliothèque, des toilettes, un préau... »

Le jeune architecte met un point d'honneur à mettre en valeur « son » école avec une touche de modernité.

Livraison en septembre 2018

Au cours de leur visite, les enfants ont assisté à un début de pose des cloisons par les plaquistes qui devraient avoir terminé leur travail pour la fin février 2018. Suivront les revêtements

de sols, les travaux de mise en place et de raccordement des différents réseaux : eau, chauffage et électricité...

« Nous sommes dans les temps et les travaux devraient être livrés pour fin juin, s'avance Aurélien Petchot. La rentrée scolaire de septembre prochain pourra donc avoir lieu dans les nouveaux locaux de l'école La Fontaine. »

Après avoir vu le chantier, nul doute qu'ils sont déjà quelques-uns à attendre l'entrée en CE1 avec impatience.

IL S'AGIT DU PLUS GROS CHANTIER ENGAGÉ DEPUIS LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE EN 1890.

- La République des Pyrénées – 29/12/2017

Lembeye: le nouveau visage de la salle des sports se dessine



La démolition des deux préfabriqués libère l'espace nécessaire à l'extension de la salle des sports.

La commune est engagée depuis 2013 dans une opération de requalification globale du site à vocation sportive et associative de la place du Foirail.

La salle des sports, construite en 1983, constitue un équipement structurant à l'échelle de l'intercommunalité et sa fréquentation par les collégiens, les scolaires et les associations sportives (basket, pelote, rugby) est constante tout au long de l'année.

A l'issue du diagnostic mené en 2013-2014, le conseil municipal a décidé de sa réhabilitation complète, avec le soutien financier de l'État et du Département. Après une année de travaux, et l'avis favorable rendu ce 14 décembre par la commission de sécurité, les utilisateurs retrouveront au mois de janvier un lieu métamorphosé moyennant un investissement dépassant les 500 000 € hors taxes.

Deuxième phase en 2018

En parallèle, la commune a acquis en 2016 le terrain d'un hectare situé à l'arrière de la salle des sports, dont un tiers de la surface est réservé à la construction du nouveau centre d'incendie et de secours, prévue en 2019-2020.

Cette acquisition a permis de disposer de l'emprise nécessaire à la construction des réseaux publics d'eau, d'assainissement, d'électricité et de Télécoms auxquels a été raccordée la salle des sports et qui desserviront la future caserne des sapeurs-pompiers.

Les deux bâtiments préfabriqués qui jouxtaient la salle des sports avaient, quant à eux, été installés à la fin des années 60. Le premier accueillait les activités du club des aînés, dissout début 2017, et le second celles de danse et gymnastique proposées par les associations Lembeye Tonic et l'Arbre de Vie. Vétustes, peu esthétiques et ne répondant pas aux exigences de sécurité, ils viennent d'être démolis pour laisser place à l'extension de la salle des sports. Cette deuxième phase de l'opération de requalification, prévue en 2018, consistera à créer une salle essentiellement dédiée aux activités de danse et gymnastique et un espace de réunion-réception.

La troisième étape, comprenant l'isolation par l'extérieur de l'enveloppe bâtie et l'aménagement des abords, finalisera l'ambitieux projet municipal de transformation du site.

- La République des Pyrénées – 30/12/2017 – CC HAUT BEARN

Voici dix événements qui marqueront le Haut-Béarn lors de l'année 2018

Ce dimanche au soir, nous fêterons le passage à la nouvelle année. Même si cette dernière réservera certainement bien des surprises, notre rédaction a déniché dix événements dont on sait déjà qu'ils seront marquants en 2018 au sein du territoire.

Il n'y a désormais plus qu'un jour qui nous sépare de la nouvelle année. Mais à quelle sauce les habitants du territoire seront-ils mangés en 2018 ? À n'en pas douter, les douze prochains mois devraient être riches en rebondissements aujourd'hui imprévisibles. Toutefois, il apparaît déjà qu'une dizaine d'événements feront indéniablement l'actualité.

■ **La création de l'école de musique du Haut-Béarn.** Dès le 1er janvier sera officiellement créée l'école de musique intercommunale du Haut-Béarn. La mise en place de cette structure aura été complexe, tant elle a déclenché les appréhensions des associations d'enseignement musical. Il était toutefois nécessaire qu'elle voit le jour pour que le territoire puisse continuer à bénéficier des subventions départementales. Seules quatre associations (sur les six prévues) ont pour l'instant intégré cette école : des temps de discussion vont s'organiser entre l'interco, la ville d'Oloron et les partenaires associatifs dans l'espoir de mettre tout le monde d'accord sur l'avenir de l'enseignement musical en Haut-Béarn, Notamment en ce qui concerne les subventions qui seront accordées à chacun.

(...)

■ **La piscine de Lanne rénovée.** La rénovation de la piscine de Lanne en Barétous sera terminée au printemps 2018. L'amélioration comprendra le réaménagement des vestiaires, la réfection des plages, le traitement de l'étanchéité du bassin, le remplacement du système de réchauffage de l'eau, ainsi que la mise en accessibilité. Cela permettra d'accueillir jusqu'à 300 personnes au sein de la structure.

(...)

Le Service d'Urbanisme Intercommunal

• La République des Pyrénées – 22/09/2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES

Cap sur le développement économique

Plusieurs délibérations votées ce jeudi soir concernaient le développement économique du territoire.

D'un ordre du jour plutôt technique, et qui a connu un long échange sur l'opportunité ou non de conventionner avec l'APGL (Agence publique de gestion locale) pour l'instruction des dossiers dans le domaine de l'urbanisme, retenons notamment les décisions en matière économique.

Preuve en effet que les élus du Béarn des Gaves souhaitent structurer et développer cette compétence, la chargée de mission économique Stéphanie Philippe, qui a porté le projet de La Station à Sauveterre, bascule sur un contrat à durée indéterminée (CDI). De quoi lui permettre de s'inscrire dans la durée pour travailler au développement économique du Béarn des Gaves et à l'accueil de nouvelles entreprises.

Très haut débit

À ce titre, le déploiement de la fibre optique apparaît comme un élément supplémentaire pour l'attractivité du territoire. Le vice-président Grégory Nexon a ainsi présenté les contours du syndicat mixte ouvert (SMO) qui aura pour mission de déployer le très haut débit dans



Jean Labour avec les occupants de La Station, à Sauveterre, vitrine du développement économique que la CC Béarn des Gaves entend cultiver. © ARCHIVES JEAN-JACQUES TROUHI

les Pyrénées-Atlantiques. Rappelons que, comme nous l'indiquait le président du conseil départemental Jean-Jacques Lasserre en mai, il s'agit d'un investissement évalué à 310 millions d'euros pour arriver d'ici cinq ans à 90 % du territoire basco-béarnais. Les intercommunalités du département sont

ZOOM

Quatre nouveaux camions bennes pour les déchets

Le conseil communautaire a acté ce jeudi soir l'acquisition de quatre camions bennes pour le ramassage des ordures : deux de 19 tonnes et deux de 12 tonnes. C'est la société Parot, concessionnaire de la marque Iveco à Bayonne, qui a emporté le morceau en étant plus compétitive que Renault et Mercedes. Avec la reprise des quatre camions de 7,5 tonnes, qui cumulaient les problèmes depuis trois ans, la communauté aura à déboursier la somme de 380 600 euros HT. Un emprunt sera effectué et les banques sont actuellement consultées. Les camions seront livrés au printemps. Leur achat s'inscrit dans la volonté de la communauté de communes du Béarn des Gaves de mettre en place la redevance incitative (on paye en fonction du volume de déchets, ceci afin d'encourager le tri). Ce sera sur le secteur de Sauveterre d'abord puis de Salies à l'horizon 2020.

invitées à adhérer au futur syndicat mixte pour accompagner ce mouvement qui bénéficiera aussi de subsides de l'État, voire de la Région et de l'Europe. Pour le Béarn des Gaves, Grégory Nexon a évoqué lui aussi une ambition de 90 % de couverture mais n'exclut pas un peu plus si la concurrence entre opérateurs permet de faire baisser les prix. Les élus ont en tout cas effectué un premier pas en approuvant ce jeudi soir la naissance de ce syndicat mixte.

Contrat de ruralité

Autre décision qui aura elle aussi une résonance économique, la perspective de conclure avec l'État un contrat de ruralité. Le président Jean Labour aura à signer le document prochainement avec le préfet.

Ledit contrat, véritable pendant du contrat de ville pour le milieu rural, permettra d'accompagner ou soutenir les communes pour des investissements ciblés dans des domaines comme le numérique, la transition écologique, la revitalisation, l'accès aux services ou encore la cohésion sociale. Certes, comme l'ont relevé certains maires, tous les projets ne pourront être éligibles. Pour autant, le contrat permettra à plusieurs projets du Béarn des Gaves de bénéficier de fonds de l'État.

ÉRIC NORMAND | e.normand@pyrenees.com

• La République des Pyrénées – 28/10/2017

Béarn des gaves : le développement économique freiné



Francis Lansalot-Matras, ici aux côtés de Jean Labour, a montré son irritation de voir les dossiers bloqués en raison du désaccord entre Région et Département.

Le conseil communautaire s'est tenu vendredi à Nabas. L'occasion d'apprendre qu'un différend entre Région et Département sur la compétence économique pénaliserait aussi les projets de développement de la CC du Béarn des Gaves.

Voilà une initiative que devraient suivre bien des nouvelles assemblées intercommunales. Le conseil communautaire de ce vendredi soir s'est tenu à Nabas, le président Jean Labour et son bureau ayant répondu favorablement à l'invitation de la maire Martine Hourcade. L'occasion pour beaucoup d'élus découvrir la petite commune posée sur le Saison et limitrophe de la Soule.

Bisbilles en haut-lieu

Pour le reste de ce conseil communautaire qui aura vu quelques votes techniques - notamment sur le contenu des conventions qui seront signées avec l'Agence publique de gestion locale (APGL) pour permettre la naissance d'un service urbanisme qui sera basé à Sauveterre - on retiendra d'abord l'agacement manifesté par le vice-président en charge du développement économique Francis Lansalot-Matras.

(...)

- La République des Pyrénées – 07/12/2017

MORLAÀS

Revitalisation du centre : le projet avance

Lors du dernier conseil municipal, les travaux concernant la revitalisation du centre-bourg ainsi que la baisse des APL ont été abordés en priorité.

En première partie de séance, le maire Dino Forté a réaffirmé sa volonté de mener à bien le réaménagement du centre-bourg, projet important de sa seconde partie de mandat. Le premier édile a proposé de confier au service Voirie et Réseau intercommunal (SVRI) et au service Urbanisme intercommunal (SUI) de l'Agence publique de gestion locale (APGL) la réalisation d'une mission d'assistance technique et administrative comportant trois volets : le diagnostic urbain à l'échelle du bourg estimé à 15 846 €, puis la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Sainte-Foy estimée à 51 392 €, et enfin la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking des Cordeliers à 7 500 €.

Dino Forté a précisé que ceci suppose la conclusion d'une convention avec l'APGL, dont il soumet le projet à l'assemblée. À l'unanimité et après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Dans un deuxième temps, le

UNE CONVENTION AVEC L'AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE POUR DES TRAVAUX À HAUTEUR DE 74 000 €.



La place Sainte-Foy sera au cœur des travaux de rénovation du centre-bourg de la commune. ©JEAN-LOUIS TELLE

maire a rappelé à l'assemblée délibérante que le projet de loi de finances pour 2018 prévoit une diminution de 1,5 milliard d'euros des aides personnalisées au logement (APL) réservées aux locataires des habitations à loyer modéré (HLM). Il précise que la baisse de ces aides devra être compensée par les organismes HLM via une remise de loyer dès le 1^{er} janvier 2018.

Soutien aux bailleurs sociaux

Dino Forté indique avoir été alerté sur les conséquences désastreuses pour tous les locataires du parc HLM. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter une motion « pour défendre l'habitat social » et explique son positionnement en égrenant les raisons suivantes :

« Pour compenser une prochaine diminution des aides au logement, le gouvernement voudrait imposer aux bailleurs sociaux une baisse des loyers des logements conventionnés APL, pouvant atteindre 60 € par mois et par foyer. Cette décision serait lourde de conséquences sur l'activité de la construction, sur l'accueil des familles modestes au cœur des territoires, sur la qualité du cadre de vie et la mixité sociale. »

« Les pertes de recettes locatives pour les bailleurs sociaux estimées à 52 millions d'euros par an les conduiraient à réduire leurs investissements. Cela équivaut chaque année à 3,5 millions d'euros d'investissements en moins uniquement pour l'Office

du modèle économique du logement social (basé sur le remboursement des emprunts par les loyers perçus) affecterait aussi les collectivités locales, dont Morlaàs, qui se sont portées garantes des emprunts contractés par les bailleurs sociaux. »

« En outre, notre capacité à atteindre les objectifs triennaux quantitatifs et qualitatifs de production de logements sociaux s'en trouverait fortement compromise. [...] Les contreparties annoncées dans le projet de loi de finance pour 2018 (comme le gel du livret A pendant 2 ans ou le surloyer au premier euro) ne résistent pas à l'analyse des professionnels du secteur et n'auront d'effet qu'à moyen ou long terme alors même que la baisse des loyers est immédiate. »

- Le Sud-Ouest Pays basque – 16/12/2017

Le PLU avance



▲ Vanessa Roca a présenté les particularités de la commune et ses enjeux. ©PHOTO J.-L. C.

Après une minute de silence dédiée à Peyuco Duhart, longue présentation détaillée que celle réalisée lundi soir, lors de la séance du conseil municipal, par Vanessa Roca, de l'Agence publique de gestion locale.

Une heure trente de passage au crible « des particularités du cadre naturel et patrimonial, constitutif d'une identité paysagère unique, de la Corniche à la Rhune », du développement économique et de l'emploi, et de la projection d'une évolution urbaine maîtrisée.

Et c'est là que les voix de l'opposition se sont élevées, regrettant que seuls deux schémas soient présentés dans la perspective 2027, l'un avec un taux de croissance de la population de 2,5 % pour 13 300 habitants, l'autre de 1,5 % pour 11 900 Urrugnars, dite de « point mort », où le seul nombre de logements nécessaires à assurer le maintien de la population serait prévu.

Les logements sociaux

« Pourquoi ne pas prévoir une courbe inférieure, à 1 % voire moins », demande Philippe Aramendi auquel est répondu que cette perspective avait été l'une des causes du rejet de la mouture précédemment retoquée par l'État. Comment rattraper le retard en nombre de logements sociaux imposés par la loi SRU, « les 1,5 % ne le permettent pas » ? Débat sans issue, faisant jaillir ici ou là « qui de la poule ou de l'œuf était le premier » ou encore « que tout cela n'était qu'un problème d'affichage ou de vernis », mais, en tout état de cause, il n'y a pas de solution miracle entre une perspective d'extension, une de stagnation, celle de régression, et bien entendu en respectant les contraintes de la loi Littoral applicable sur l'ensemble de la commune. Qui plus est en étant très économe des terrains à bâtir, qui se concentreraient sur le Bourg, Camieta, Socoa, Béhobie et Berrouetta, avec un critère déterminant, celui des assainissements.

Un débat en conseil municipal indispensable avant son passage en communauté d'Agglo, débat où l'on aura entendu dire in fine « que l'on était bien obligé de passer sous les fourches caudines de l'État ».

• La République des Pyrénées – 22/11/2017

BORDES

Le conseil municipal annonce la reprise des travaux de voirie

La réunion du conseil municipal a été l'occasion de revenir sur la reprise des travaux de voirie et le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018.

Le maire a commencé par informer le conseil municipal que le marché de travaux avait été attribué à l'entreprise Lapédagne, pour un montant de 150 606 € HT. Les travaux ont débuté le 15 novembre, pour une durée de 8 semaines. Les rues concernées sont la rue du Pré du Roi, la rue Clément Ader, la rue du Mont, la rue de la Plaine, la rue de l'Egalité et l'impasse Bellevue.

L'autre point clé de cette réunion a concerné la demande de dérogation pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours. Le décret du 27 juin 2017 permet en effet le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires.

Retour à la semaine de 4 jours

Les résultats de l'enquête réalisée en juin 2017 auprès des enseignants et des parents d'élèves, montrent que les enseignants, à l'unanimité et les parents d'élèves, majoritairement (près de 70 %), sont favorables au retour à une semaine scolaire de 4 jours à compter de la rentrée scolaire de septembre



Les travaux vont reprendre pour deux mois, comme ici rue de la Plaine. © ALAIN GREGIO

2018. Les conseils d'école maternelle et élémentaire se sont prononcés à l'unanimité en ce sens. Le conseil municipal, au vu des résultats de l'enquête et des votes des conseils d'école maternelle et élémentaire, a approuvé la demande de dérogation et a autorisé le maire à solliciter cette dérogation auprès du Directeur académique des services de l'Education Nationale (Dasen).

Vente de bois le 9 décembre

A noter qu'une coupe de bois est prévue en forêt communale parcelles 1_A et 1_B. La vente de bois réservée aux bordais aura lieu samedi 9 décembre à 9h. (rendez-vous à l'aire de pique-nique). Quant à la réfection de

la couverture de la salle des sports, les travaux ont commencé le 13 novembre et vont durer deux mois. L'accès à la salle est interdit pendant les travaux.

Par ailleurs, le conseil municipal a approuvé la prise de compétences optionnelles « eau », « assainissement », et « voirie d'intérêt communautaire » par la communauté de communes du Pays de Nay. Il a également approuvé l'évolution en 2018 des statuts de la CCPN engendrée par la prise de compétences optionnelles. Le maire a également informé le conseil municipal que le marché de services d'assurances a été attribué à la SMACL.

• La République des Pyrénées – 27/11/2017

LOUVIE-JUZON

Traversée du bourg : les grandes manœuvres ont commencé

Les travaux d'aménagement de la D35 ont démarré. Une déviation a été mise en place pour les véhicules lourds.

Après plusieurs années de concertation avec le Conseil départemental, la décision d'aménager la route départementale 35 au centre-bourg de Louvie-Juzon a été votée par le conseil municipal. S'en sont suivies de nombreuses études sur les différents réseaux, notamment l'étude hydraulique sur le versant du Rey. Et depuis quelques jours déjà, les grandes manœuvres ont commencé avec le lancement des travaux.

Un axe de transit transfrontalier

Cette réhabilitation complète de la D35 et de ses abords est menée par le Conseil départemental, les syndicats d'eau et d'assainissement et la commune de Louvie-Juzon. Les travaux ont été confiés aux entreprises Hastoy et Sotravos pour les réseaux humides et à l'entreprise Coreba pour les réseaux secs.



La place Camps est en plein chantier. Des déviations temporaires seront mises en place jusqu'à la fin des travaux. © GÉRARD CLOS COT

Ce projet structurant a débuté par l'enfouissement et le recalibrage de tous les réseaux sur la D35. Cette phase de travaux, prévue jusqu'au mois de mars 2018, impose la fermeture de cet axe de transit transfrontalier et la mise en place d'une déviation par la D936 pour les

véhicules lourds. Pour les véhicules légers et le trafic local (livraisons), des déviations temporaires seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour faciliter la liaison est-ouest et l'accès aux commerces qui, bien entendu, resteront ouverts.

• La République des Pyrénées – 07/12/2017

MORLAÀS

Revitalisation du centre : le projet avance

Lors du dernier conseil municipal, les travaux concernant la revitalisation du centre-bourg ainsi que la baisse des APL ont été abordés en priorité.

En première partie de séance, le maire Dino Forté a réaffirmé sa volonté de mener à bien le réaménagement du centre-bourg, projet important de sa seconde partie de mandat. Le premier édile a proposé de confier au service Voirie et Réseau intercommunal (SVRI) et au service Urbanisme intercommunal (SUI) de l'Agence publique de gestion locale (APGL) la réalisation d'une mission d'assistance technique et administrative comportant trois volets : le diagnostic urbain à l'échelle du bourg estimé à 15 846 €, puis la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Sainte-Foy estimée à 51 392 €, et enfin la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking des Cordeliers à 7 500 €.

Dino Forté a précisé que ceci suppose la conclusion d'une convention avec l'APGL, dont il soumet le projet à l'assemblée. À l'unanimité et après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Dans un deuxième temps, le

UNE CONVENTION AVEC L'AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE POUR DES TRAVAUX À HAUTEUR DE 74 000 €.



La place Sainte-Foy sera au cœur des travaux de rénovation du centre-bourg de la commune. © JEAN-LOUIS ESTELLE

maire a rappelé à l'assemblée délibérante que le projet de loi de finances pour 2018 prévoit une diminution de 1,5 milliard d'euros des aides personnalisées au logement (APL) réservées aux locataires des habitations à loyer modéré (HLM). Il précise que la baisse de ces aides devra être compensée par les organismes HLM via une remise de loyer dès le 1^{er} janvier 2018.

Soutien aux bailleurs sociaux

Dino Forté indique avoir été alerté sur les conséquences désastreuses pour tous les locataires du parc HLM. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter une motion « pour défendre l'habitat social » et explique son positionnement en égrenant les raisons suivantes :

« Pour compenser une prochaine diminution des aides au logement, le gouvernement voudrait imposer aux bailleurs sociaux une baisse des loyers des logements conventionnés APL, pouvant atteindre 60 € par mois et par foyer. Cette décision serait lourde de conséquences sur l'activité de la construction, sur l'accueil des familles modestes au cœur des territoires, sur la qualité du cadre de vie et la mixité sociale. »

« Les pertes de recettes locatives pour les bailleurs sociaux estimées à 52 millions d'euros par an les conduiraient à réduire leurs investissements. Cela équivaut chaque année à 3,5 millions d'euros d'investissements en moins uniquement pour l'Office 64 de l'habitat. La déstabilisation

du modèle économique du logement social (basé sur le remboursement des emprunts par les loyers perçus) affecterait aussi les collectivités locales, dont Morlaàs, qui se sont portés garants des emprunts contractés par les bailleurs sociaux. »

« En outre, notre capacité à atteindre les objectifs triennaux quantitatifs et qualitatifs de production de logements sociaux s'en trouverait fortement compromise. [...] Les contreparties annoncées dans le projet de loi de finance pour 2018 (comme le gel du livret A pendant 2 ans ou le surloyer au premier euro) ne résistent pas à l'analyse des professionnels du secteur et n'auront d'effet qu'à moyen ou long terme alors même que la baisse des loyers est immédiate. »

• La République des Pyrénées – 22/12/2017

Pontacq : des études sur l'accès au futur collège



Les élus ont confié des études pour la voie d'accès du futur collège au service voirie et au réseau intercommunal

Le dernier conseil municipal a également fixé les nouveaux tarifs des repas du collège.

Les élus du conseil municipal se sont réunis et ont délibéré sur les questions suivantes :

- **Voie d'accès du futur collège.** Des études préliminaires relatives à la création d'une voie d'accès qui desservira à la fois le collège et la future urbanisation seront confiées au service voirie et au réseau intercommunal de l'Agence publique de gestion locale.
- **Forfait communal.** Le forfait communal, ou dépenses de fonctionnement engagées en 2016 au profit de l'école publique, est fixé à 476,72 € par enfant. Les communes extérieures scolarisant leurs enfants à l'école de Pontacq devront s'acquitter de ce montant. La commune s'engage à verser cette somme pour les enfants de Pontacq inscrits à l'école privée sous contrat pour l'année 2017.

- **Fourniture de repas.** Le collège de Pontacq, avec l'accord du conseil départemental 64 fournit des repas aux collectivités ou organismes. Le prix du repas, à compter du 1er janvier, sera de 3,17 € pour les élèves extérieurs au collège et 4,40 € pour les adultes extérieurs au collège. Le prestataire fournissant les repas ayant augmenté ses tarifs de 2 centimes par enfant à compter du 1er janvier, cette augmentation sera répercutée ainsi : 3,92 € prix des repas rationnaires domiciliés à Pontacq et 4,92 € pour ceux domiciliés dans une autre commune.

- **Vente de bois de chauffage.** Les différents lots mis à la vente peuvent avoir des contenances diverses. Le conseil municipal fixe un prix au lot à 75 €, chaque lot étant à minima composé de 5 stères.

- **Ouvrage d'assainissement.** À compter du 1er janvier, la compétence assainissement collectif est confiée au Smeavo (exploitation des réseaux et station). Un contrat de prestation de service a été prévu avec la Sateg pour la tranche ferme et les tranches optionnelles (curage réseaux, caméra, espaces verts) pour un montant de 148 406,36 € sur 4 ans.

- **Subvention exceptionnelle au comité des Fêtes.** En raison de conditions météorologiques ayant nui au succès des fêtes patronales, une subvention exceptionnelle est consentie au comité des fêtes d'un montant de 3 000 €. Un accompagnement à la gestion financière sera proposé au prochain bureau de ce comité.